



PRISE DE NOTES
Conseil d'établissement
Le jeudi 21 mars 2024 à 18h30
Salon du personnel

Personnes présentes

Eric Capuano	Parent	Présent(e)	<input checked="" type="checkbox"/>	Absent(e)	<input type="checkbox"/>
Cynthia Gagnon	Parent	Présent(e)	<input checked="" type="checkbox"/>	Absent(e)	<input type="checkbox"/>
Jérôme Lebel	Parent	Présent(e)	<input checked="" type="checkbox"/>	Absent(e)	<input type="checkbox"/>
Poste vacant (1 an)	Parent	Présent(e)	<input type="checkbox"/>	Absent(e)	<input checked="" type="checkbox"/>
Andrée-Anne Bouchard	Enseignante	Présent(e)	<input type="checkbox"/>	Absent(e)	<input checked="" type="checkbox"/>
Julie Boucher	Enseignante	Présent(e)	<input checked="" type="checkbox"/>	Absent(e)	<input type="checkbox"/>
Isabelle Chamberland	Enseignante	Présent(e)	<input checked="" type="checkbox"/>	Absent(e)	<input type="checkbox"/>
Valérie Gingras	Technicienne SDG	Présent(e)	<input checked="" type="checkbox"/>	Absent(e)	<input type="checkbox"/>
Evelyne Trudeau	Directrice	Présent(e)	<input type="checkbox"/>	Absent(e)	<input checked="" type="checkbox"/>
Nicolas Bourdeau	Directeur adjoint	Présent(e)	<input checked="" type="checkbox"/>	Absent(e)	<input type="checkbox"/>
Parent substitut 1 (vacant)	Parent – Substitut	Présent(e)	<input type="checkbox"/>	Absent(e)	<input checked="" type="checkbox"/>
Parent substitut 2 (vacant)	Parent – Substitut	Présent(e)	<input type="checkbox"/>	Absent(e)	<input checked="" type="checkbox"/>
Enseignant substitut (vacant)	Enseignant – Substitut	Présent(e)	<input type="checkbox"/>	Absent(e)	<input checked="" type="checkbox"/>
Suzanne Barrière	Directrice par intérim	Présent(e)	<input checked="" type="checkbox"/>	Absent(e)	<input type="checkbox"/>
Karine Bédard	Invitée	Présent(e)	<input checked="" type="checkbox"/>	Absent(e)	<input type="checkbox"/>

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;

Monsieur Éric Capuano, président, constate le quorum et ouvre la séance à 18h28.

2. Adoption de l'ordre du jour;

- Ajouter un point 6.10 - Semaine de l'engagement parental
- Ajout un point 6.11 - Fonds à destination spéciale

Tous les membres du conseil sont en accord avec la dérogation de l'heure de fin prévue du conseil, plusieurs sujets étant à traiter suite à l'annulation de la séance régulière prévue en février.

CÉ.23-24-15

L'ordre du jour proposé incluant les 2 ajouts demandés convenant à tous, celui-ci est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2023;

Question sur le projet de cour d'école. Rien en attente tout se poursuit tel que planifié.

CÉ.23-24-16

Le procès-verbal du 19 décembre 2023 est adopté à l'unanimité tel que présenté.

4. Parole au public;

S.O.

5. Correspondance;

Lettre de rappel sur l'importance de suivre la formation sur le fonctionnement des conseils d'établissements.

6. Discussion et décision;

6.1. Adoption du Projet éducatif;

Présentation du projet éducatif par Mme Karine Bédard.

Commentaire(JNL) - Faible implication des parents dans la démarche de concertation pour la préparation du projet éducatif si on se compare à d'autres écoles du centre de services scolaire. Désir d'impliquer les parents d'avantage lors de la prochaine mouture du projet éducatif.

Les membres du Conseil d'établissement ayant échangé et poser leurs questions suit à la présentation de Mme Bédard, celui-ci passe au vote.

CÉ.23-24-17

Le Projet éducatif 2023-2027 est adopté à l'unanimité.

6.2. Choix d'un service de traiteur pour 2024-2025;

(V.G.) Proposition de continuer avec Innov Santé, énumère les avantages. Réchaud offert, ce qui représente un avantage par rapport aux autres traiteurs. Augmentation des coûts en raison de l'inflation générale (4%).

CÉ.23-24-18

Suite à la proposition de poursuivre avec Innov Santé pour l'an prochain, le CÉ approuve à l'unanimité ce choix.

6.3. Choix d'un photographe scolaire pour 2024-2025;

Recommandation de devancer le choix de photographe scolaire au début de l'année, après avoir reçu les épreuves du fournisseur sélectionné. Vers le mois de novembre.

Parents aimeraient des photos de groupe à l'extérieur plutôt que des montages en mosaïque

À l'unanimité, le Conseil d'établissement approuve le choix fournisseur du fournisseur dans l'ordre suivant afin de permettre un plan B à la direction advenant le cas où notre premier choix ne serait pas disponible :

1 - Photobanque

2 - Photomania

3 - Cameleo

CÉ.23-24-19

6.4. Approbation de la grille matière;

La grille-matière pour 2023-2024 a été présentée au CÉ. Le seul changement s'y retrouvant par rapport à cette année est le fait que tous les niveaux passer à l'enseignement de CCQ.

Bien que les parents comprennent les enjeux d'espace (gymnase et cour d'école), ceux-ci désirent mentionner qu'ils aimeraient voir plus de temps alloué à l'éducation physique.

Après être passé au vote, la grille-matière est approuvé à l'unanimité.

CÉ.23-24-20

6.5. Sommes allouées aux mesures dédiées et protégées;

Le détail des sommes allouées aux mesures dédiées et protégées a été présenté au CÉ.

Suite à cette présentation, Mme Chamberland demande le vote de la part du CÉ à savoir que celui-ci confirme la réception de ces sommes par l'école.

CÉ.23-24-21

Le conseil d'établissement est en accord à l'unanimité avec les sommes versées.

6.6. Adoption des Règles de fonctionnement du Service de garde;

Valérie Gingras présente les modifications aux règles de fonctionnement:

- Ordre de fermeture de groupes en cas de besoin
- Le service de garde dineurs seulement n'est plus offert.
- En cas de créance, les parents séparés sont conjointement responsables.
- Uniformisation de l'horaire à la rentrée des classes
- Lors des journées pédagogiques, définir la marche à suivre pour prioriser les élèves qui peuvent fréquenter le service de garde en cas de manque de personnel
 - a. Élèves inscrit au service de garde
 - b. Service de dineurs par ordre d'arrivée

CÉ.23-24-22

Les Règles de fonctionnement du SDG sont adoptées à l'unanimité.

6.7. Cadre de référence du Service de garde;

Présentation rapide du document.

6.8. Consultation des élèves;

Président rappelle l'obligation de consulter les élèves au moins une fois par année.

Président propose de revenir avec des idées de consultation pour le prochain conseil d'établissement.

6.9. Projet de Loi 23;

Le président présente les grandes lignes de la nouvelle Loi qui touchent les règles de régies interne au conseil d'établissement. Le président s'engage à analyser nos règles de régie interne pour se conformer à la Loi.

6.10 Semaine de L'engagement parental

Le président présente la semaine de l'engagement parental, les différents prix offerts aux parents pour souligner leur engagement et les échéances pour participer.

Le conseil d'établissement s'engage à l'unanimité à participer à la semaine d'engagement parental.

CÉ.23-24-23

6.11 Fond à destination spéciale

Réception d'un chèque de 500\$ grâce à la reconnaissance de la brigadière scolaire préférée du Canada

CÉ.23-24-24

Le CÉ accuse réception des sommes.

Réception d'un chèque de 500\$ afin de favoriser la réussite éducative des jeunes de la part de la Ville de Chambly.

CÉ.23-24-25

Le CÉ accuse réception des sommes.

7. Information;

7.1. Parole au président;

Rappel de la formation obligatoire des membres du conseil d'établissement

7.2. Parole au représentant du Comité de parents;

Monsieur Capuano réfère à la documentation et demande s'il y a des questions sur celle-ci.

7.3. Parole aux enseignantes;

Madame Chamberland souligne les bienfaits et les aspects positifs des aides à la classe.

Madame Boucher souligne les difficultés présentement à l'école en raison de l'absence des étudiantes en enseignement présentement en stage. Mais la solidarité de l'équipe est présente.

7.4. Parole à la représentante du service de garde;

Madame Gingras rappelle l'obligation du service de garde d'avoir un programme d'activités. Le programme sera présenté lors du prochain CÉ.

7.5. Parole à la direction;

Madame Barrière souligne le travail de tout le personnel et l'engagement du conseil d'établissement.

8. Affaires diverses;

8.1. Désignation du rôle de secrétaire pour la prochaine séance;

Il est convenu que Mme Cynthia Gagnon sera la prochaine secrétaire d'assemblée.

8.2. Élaboration des critères de sélection d'une direction d'établissement;

Le président présente le processus d'élaboration des critères.

CÉ.23-24-26

Le conseil d'établissement adopte les critères de sélection à l'unanimité.

9. Levée de l'assemblée;

L'ordre du jour ayant été épuisé, l'assemblée est levée.

Il est 21h30.

Suzanne Barrière
Directrice par intérim

Eric Capuano
Président du Conseil d'établissement